

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE
SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 26 novembre 2019 à 19h00, dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Frédéric Broué Jean Léo Legault
Denis Chalifoux Grant MacKenzie
Jean-Pierre Charrette Sylvain Marinier
Chantal Gauthier Marc Tassé

Absences :

Daniel Charette

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Tous les membres du conseil d'agglomération renoncent à l'avis de convocation.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale et de la greffière; il est 19h00.

AG2019-11-26

2. Calendrier des séances du conseil d'agglomération - Modification - Année 2019

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté les dates de séances ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2019 par la résolution numéro AG2018-12-11 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite reporter les séances ordinaires du 10 et du 13 décembre 2019 à 19h00 ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* permet au conseil de modifier les dates et heures des séances ordinaires ;

Il est proposé

ET RÉSOLU de modifier le calendrier 2019 comme suit:

- 22 janvier 2019
- 14 mai 2019
- **17 décembre 2019 à 19h00**
- **20 décembre 2019, à 12h00**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AG2019-11-27

3. Calendrier des séances ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil d'agglomération doit établir un calendrier de ses séances ordinaires et ce, avant le début de chaque année civile ;

Il est proposé

ET RÉSOLU

Initiales	
Maire	Greffier

1. que le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2020 tel que défini ci-dessous :
 - 19 mai 2020 à 19h00
 - 22 septembre 2020 à 19h00
 - 15 décembre 2020 à 19h00
 - 18 décembre 2020, à 12h00
2. qu' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière, conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AG2019-11-28 4. Cession d'un véhicule à la municipalité de Lantier - Zamboni

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'utilise plus un véhicule de marque Zambo, modèle ICE, année 1972, numéro de série HDB1538 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par la municipalité de Lantier pour ce véhicule ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit disposer de ses biens à titre onéreux selon l'article 28 par. 1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule n'a plus de valeur de revente sur le marché ;

Il est proposé

ET RÉSOLU

1. que le conseil autorise la cession du véhicule de marque Zambo, modèle ICE, année 1972, numéro de série HDB1538, en contrepartie de la somme de un dollar à la municipalité de Lanthier ;
2. d'autoriser monsieur Pierre Plouffe, du Service des travaux publics, à faire les démarches nécessaires et à signer auprès de la SAAQ pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

6. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 19h02.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

La greffière,
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier